

Présentation du budget primitif 2025 du Département de la Vendée

Le budget primitif (BP) 2025 du Département s'inscrit dans un contexte très incertain : élaboré dans le cadre des débats en cours du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2025 sur la mise à contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques, à hauteur de 5 milliards d'euros ; et depuis impacté par la censure du gouvernement Barnier.

Malgré cet environnement, le BP 2025 démontre une volonté de maintenir un haut niveau d'investissement tout en tenant compte des contraintes imposées par l'Etat et du caractère incertain des principales recettes, particulièrement sensibles à l'évolution de la conjoncture économique.

I- Les grands chiffres du budget primitif 2025

Le budget 2025 du Département de la Vendée se compose d'un budget principal et de cinq budgets annexes (équilibrés au besoin par une subvention d'équilibre intégrée au budget principal) dont le montant consolidé est le suivant en mouvements budgétaires :

Budget principal	949,33 M€
Budget annexe du Foyer Gilbert-de-Guerry	15,13 M€
Budget annexe du Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation	10,84 M€
Budget annexe des activités commerciales des sites départementaux	1,05 M€
Budget annexe des spectacles départementaux	3,41 M€
Budget annexe du Centre de Santé départemental	1,33 M€

L'encours de dette du Département, au titre de l'ensemble de ses budgets, s'élève à 166,6 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025 (-14,9% par rapport au BP 2024).

Pour le budget principal, la répartition entre section de fonctionnement et d'investissement et entre dépenses et recettes est la suivante en mouvements réels :

Section du budget principal	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	203,41 M€	148,50 M€
Section de fonctionnement	674,01 M€	728,92 M€
Total général du budget principal	877,42 M€	877,42 M€

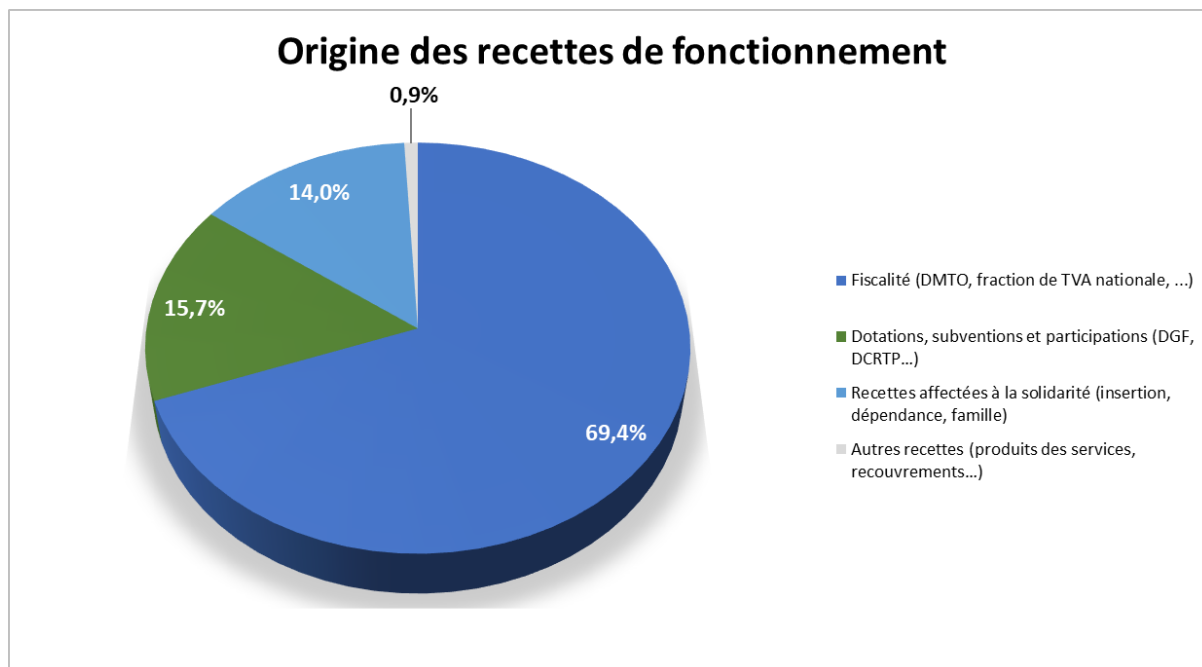
Compte tenu du niveau des recettes et dépenses de fonctionnement, l'épargne brute prévisionnelle (résultant de la différence entre ces deux éléments) dégagée au présent budget s'élève à 54,9 millions d'euros ; l'épargne nette prévisionnelle (obtenue après soustraction du remboursement du capital des emprunts) atteint quant à elle 28,2 millions d'euros.

La capacité de désendettement prévisionnelle (résultant du rapport entre endettement et épargne brute) du Département s'élève en prévision à 3,03 années.

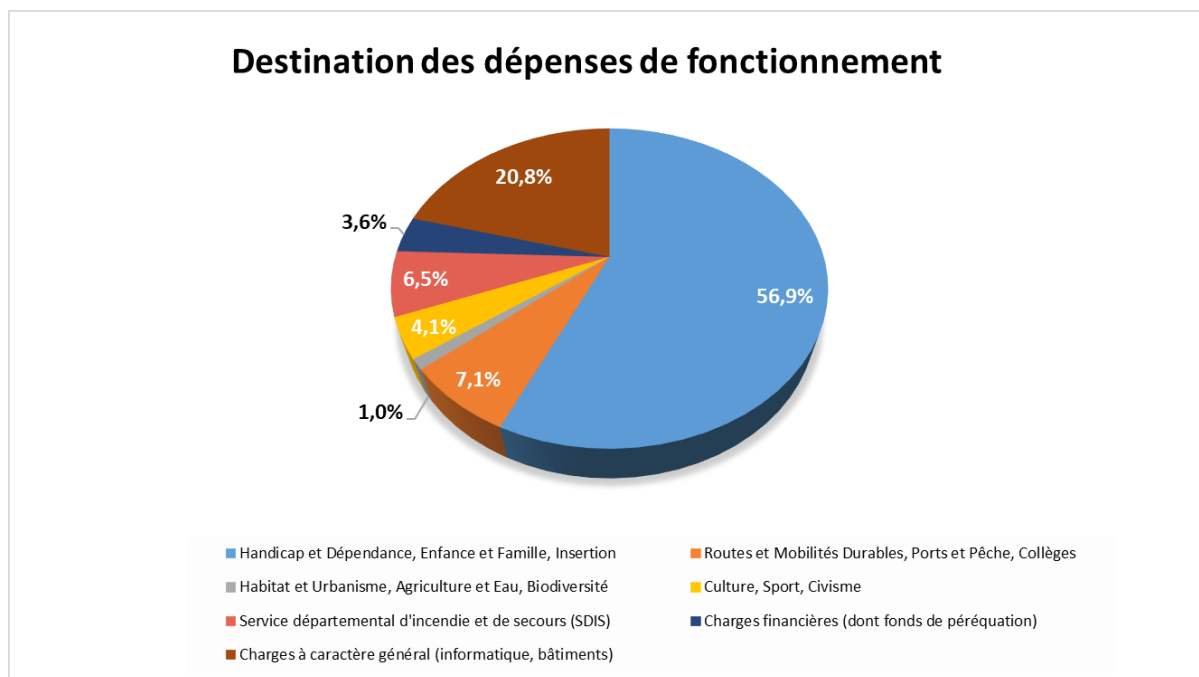
II- La structure des ressources et des charges en 2025

A. La section de fonctionnement

En mouvements réels, la section de fonctionnement s'élève en recette à 728,9 millions d'euros, en progression de 2,1% (par rapport au BP 2024 hors résultat), et à 674 millions en dépense, en hausse de 2,2% (par rapport au BP 2024). En détail, elle se présente comme suit pour les recettes :

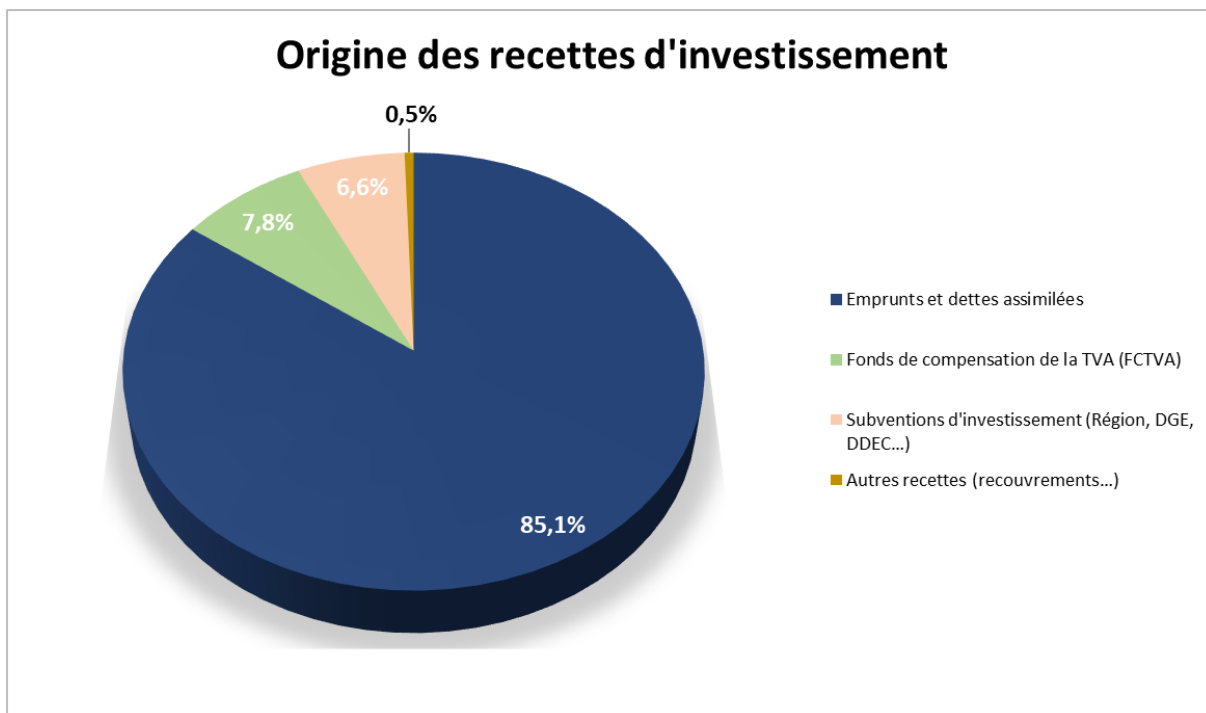


En ce qui concerne les dépenses, la déclinaison effectuée est la suivante :

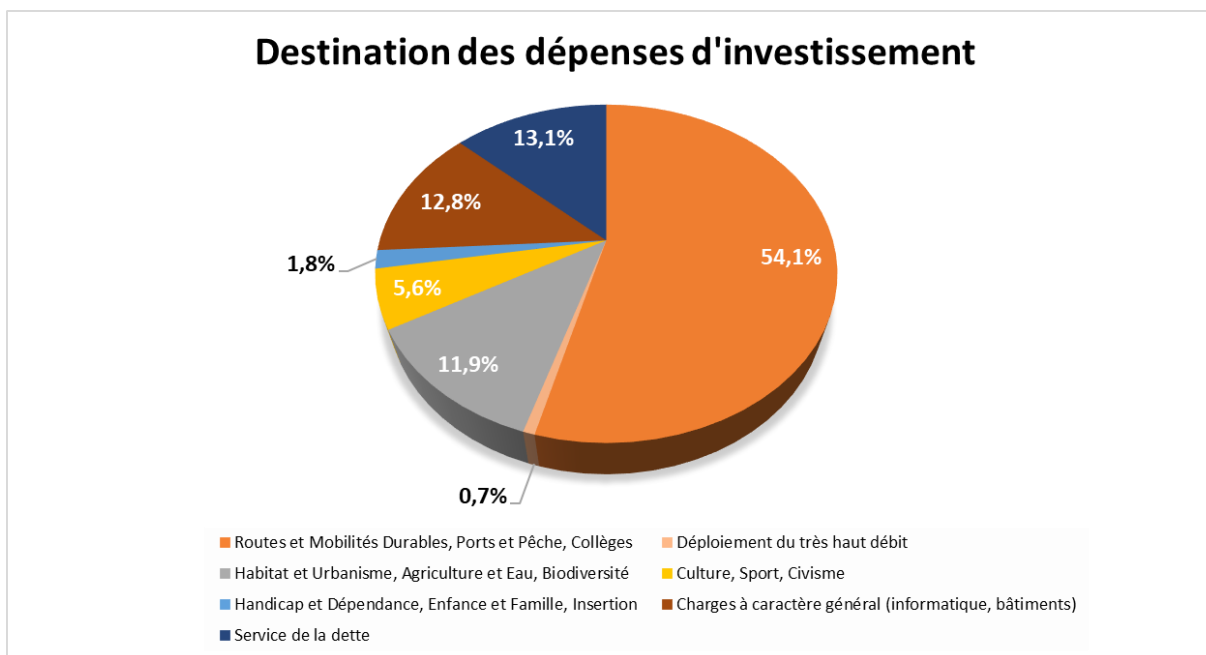


B. La section d'investissement

En mouvements réels, la section d'investissement s'élève à 148,5 millions d'euros en recette, en hausse de 5,8% (par rapport au BP 2024 hors résultat), et à 203,4 millions en dépense, en hausse de 4,2% (par rapport au BP 2024 hors résultat). En détail, elle se présente comme suit pour les recettes :



Le BP 2025 étant construit sans reprise des résultats, un emprunt prévisionnel de 125 M€ est intégré, ce qui explique la forte progression des recettes d'investissement retraitées des résultats en 2024. Au BS 2025, ce montant sera ajusté à la baisse grâce à l'autofinancement dégagé par le résultat de l'exercice 2024.



III- Les priorités du budget primitif 2025

A. Une volonté affirmée d'accompagner les Vendéens dans leur quotidien de la naissance à la dépendance

Le Département continuera en 2025, l'accompagnement des mises en place de maisons des internes ou encore l'aide qu'il apporte aux médecins pour l'acquisition de matériel médical pour leurs cabinets.

En 2025, le Département renforce significativement les moyens qu'il alloue au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour son action au service des Vendéennes et des Vendéens.

Pour l'enfance et la famille, le Département poursuit son action en faveur de l'enfance et de la petite enfance, de la parentalité et de la famille ; il souhaite notamment poursuivre le développement des maisons maternelles et renforcer les moyens attribués au FDE.

En ce qui concerne l'enseignement, le Département maintient les moyens dédiés à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement dans les collèges (construction du collège Edmond BOCQUIER de Talmont-Saint-Hilaire) et poursuit son soutien à l'enseignement supérieur (rénovation énergétique du Centre Universitaire Départemental de Nantes Université).

En ce qui concerne l'insertion, le Département continue son accompagnement social et d'insertion sociale et professionnelle, via notamment le nouveau dispositif 24h Emploi, le développement du parcours PEPIT et le soutien à la mobilité des parcours insertion.

Dans le domaine de la dépendance, le Département continue de soutenir les personnes âgées et les personnes handicapées par le développement de l'habitat inclusif et le déploiement de nouvelles Unités Personnes Handicapées Agées. Un nouveau schéma Vendée Autonomie sera également adopté au cours du premier semestre 2025 pour fixer le plan d'action pour l'autonomie pour les 5 ans à venir.

B. Bâtir la Vendée de demain en maintenant un haut niveau d'investissement et en préservant notre environnement et notre biodiversité

Pour les mobilités, le Département maintient à un haut niveau en 2025 les moyens alloués à la voirie (désenclavement, plan stratégique ouvrages d'art, entretien du réseau) et aux mobilités (entretien des pistes cyclables), avec notamment la poursuite des aides attribuées aux communes pour développer les pistes cyclables hors agglomération.

Dans le domaine maritime, il poursuit son accompagnement dans le domaine de la pêche et engage plusieurs opérations conséquentes sur ses infrastructures portuaires, avec la réhabilitation de la petite jetée des Sables d'Olonne et la reconstruction des estacades des ports de la Baie de Bourgneuf. Il poursuit également son accompagnement en faveur des professionnels des cultures marines (modernisation des outils de production).

Dans le domaine de l'aménagement et de l'Habitat, le Département poursuit son action en soutenant l'action de l'OPH Vendée Habitat et les projets de communes dans le cadre du programme départemental Logement Aménagement.

En ce qui concerne l'agriculture, le Département poursuit son action envers le monde agricole (soutien à la réussite des projets d'installation) et souhaite favoriser le « Manger Local ».

Pour la biodiversité, le Département continue son intervention sur les espaces naturels sensibles avec de nouvelles acquisitions et l'amélioration de la connaissance en matière d'habitats naturels.

C. Conforter la notoriété et l'attractivité de la Vendée, notamment grâce aux grands événements sportifs et culturels

L'année 2025 sera marquée par la programmation de nombreux événements sportifs et culturels de grande ampleur (arrivés du Vendée Globe, Championnats de France de Cyclisme sur Route aux Herbiers, full Ironman aux Sables d'Olonne). Le Département accompagne les communes dans leurs projets d'équipements sportifs (construction ou rénovation) au travers d'un vaste programme d'aides. Il poursuit également la valorisation de ses sites culturels, et l'accompagnement des associations et manifestations culturelles et sportives.